Fédération Française de Tennis de Table
Ligue du Grand Est
Comité de l'Aube Tennis de Table
Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 Troyes
Site : www.catt3.fr
Mail : contactcatt@gmail.com

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Mardi 15 octobre 2024 - 18h30

Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYES

Présents : Pierre-Alexandre COUSIN, Nicolas DOBLER, Germain GIRAULT, Francine GUTH, Pierre JUSKEWYCZ, Claudie LARCHER, Delphine OLIVIER et Joris WORONOVYCZ.
Excusés : Nicolaï COK et Antoine PERCEAU.

La séance est ouverte à 18 h 05.

1 – Informations de la Présidente.

Le 1er tour du critérium a eu lieu dimanche dernier. La Présidente se réjouit du nombre d'engagés dans la globalité et plus particulièrement du nombre de Poussins / Benjamins (2 poules). Bravo à Jean-Claude et Germain qui ont bien géré la journée et ce avec le peu de tables disponibles.
Sur le plan général, des jeunes de l'Aube étaient engagés sur tous les échelons (D/ R2/R1/ nationale 2 et nationale 1).

Pour l'instant, l'effet des frères Lebrun n'est pas super visible sur le nombre de licenciés mais j'espère qu'au fur et à mesure, nous allons rattraper les chiffres de l'an passé voir les dépasser.

Sur le plan régional, l'AG de la LGETT aura lieu le samedi 9 novembre 2024. Il serait bon que les clubs aubois soient fortement représentés, étant une année d'élection.

2 – Tour des commissions.

Commission financière (Germain GIRAULT).
Compte courant : 1 766,46 € - livret A : 32 015,06 €.

Demande d'aide exceptionnelle déposée par le club Romilly Sports 10.
Christophe BARTHELEMY va participer au championnat du monde Parkinson/Alzheimer du 23 au 27 octobre 2024 à Maizières les Metz.

Le budget prévisionnel proposé s'élève au total à 920 €.
Germain nous présente 2 simulations sur les bases des tarifs du CATT. Une dans le cadre de l'aide au haut niveau du CATT et une en aide exceptionnelle.
Par un vote de 6 voix pour et 1 abstention, l'aide au haut niveau d'un montant de 270 € (soit ¼ des inscriptions, 0,15 €/km pour le trajet aller-retour, 15 €/1repas/jour et ¼ des frais d'hébergement) est accordée sous réserve de présentation de justificatifs.

L'assurance pour le local du CATT à la maison des associations avenue Pasteur à Troyes.
Actuellement, le Comité paie 622,05 € par an.
Le devis du Groupama s'élève à 2198,74€ par an et celui du Crédit Mutuel où nous avons nos comptes bancaires à 359,20 € par an.
Accord à l'unanimité pour le Crédit Mutuel.

Les amendes pour les joueurs non excusés dans les compétitions auboises.
Pour le 1er tour du critérium qui a eu lieu le 13 octobre 2024, deux personnes étaient absentes non excusées.
Il est demandé à la commission sportive de faire remonter l'information au trésorier à chaque compétition.
Les amendes seront réclamées aux clubs au fur et à mesure (5 € par personne absente).

Germain a résilié l'abonnement du pack office du local du CATT (14€ / mois). Une version gratuite sera utilisée.

Commission sportive (Joris WORONOVYCZ).
Les documents pour l'inscription des équipes concernant le championnat jeunes ont été envoyés à tous les clubs et sont à retourner avant le 20 octobre 2024.

L'appel d'offre auprès des clubs.
Pourquoi l'attribution des finales par catégorie a été accordée au club de Romilly Sports 10 ?
Après concertation avec les deux clubs, et vu l'urgence, tous les membres de cette commission ont pris la décision collégialement pour l'attribution au club de Romilly Sports 10.

Commission technique (Francine GUTH) :
Actions de détections.
Matinée du 28 septembre. Elle s'est déroulée à Moussey. 8 enfants étaient présents (Moussey, JGT, Tos Noës et RS10).

P'tites pousses du 5 octobre. 10 enfants, dont 3 filles. La prochaine matinée aura lieu le 23 novembre de 10h à 12h à la salle François à Moussey.

Les stages :
Pour les enfants (Poussins à Cadets) : 22, 23 et 24 d'octobre 2024 à la Jeune Garde de Troyes. Ce stage sera encadré par Laurence GERMAIN, cadre technique à la Ligue Grand Est et Francine GUTH, DEJEPS avec l'aide de 2 personnes plus un relanceur.
Prix de l'inscription : 48 € par personne pour les 3 jours.

Nous profitons de la présence de Laurence GERMAIN pour proposer des entrainements à thème le mardi et mercredi de 18h15 à 20h pour les juniors et adultes : Tarif 5€/ soirée.
Les affiches ont été créées par la commission de communication.

Un budget du stage et des actions d'entrainement des soirées est présenté. La partie jeune du stage sera équilibrée, Pour la partie Junior-adulte, nous ferons le point en fonction des inscrits.

Ethan LECIAGUECAHAR et Romain MAUROIS qui avaient passé avec brio la formation d'Initiateur de Club (IC) la saison dernière, ont commencé la formation d'animateur fédéral.

Commission de développement (Pierre Alexandre COUSIN, en absence de Nicolai COK).
Nicolai a pris contact avec Lucas DELAHAYE et Lucas PROST qui s'occupent actuellement de la section loisir tennis de table de Nogent sur Seine. Ils doivent se rencontrer en novembre.

Une piste est actuellement travaillée auprès des instances militaires de Mailly le Camp.

La FFTT propose l'action « une table, une école ». L'information a été communiquée aux instances de Troyes, de Ste Savine et de la Chapelle St Luc.

Formation Gratuite : Ping Virtuel "Ping VR" le 15 novembre 2024.
En lien avec la LGETT, une formation courte de 2/3h en direction des dirigeants et formateurs de club est prévue le 15 novembre 2024 en fin de journée. Elle aura lieu au club du Tos Noés qui a acheté 2 casques.

Commission de communication (Nicolas DOBLER).
Le CATT s'est abonné au logiciel CANVA. Il est gratuit pour les associations et permet de réaliser de beaux supports de communication.
1ère création : la rédaction des deux affiches pour les stages d'entrainement d'octobre.
Cette application peut être partagée entre les membres du CATT. Il est suggéré de prévoir une charte graphique pour la communication.

Le Google Drive est gardé actuellement. Il centralise toutes les archives du Comité.
Il est proposé et accepté un rangement par olympiade (2024-2028).

Le site WEB est un sujet important et demande un gros travail.
Nicolas souhaite bâtir collégialement une base de conception : nous y consacrerons du temps lors de notre prochaine réunion.

Commission d'arbitrage (Pierre Alexandre COUSIN).
Le colloque régional d'arbitrage en direction de la réactivation des diplômes d'arbitres et juges arbitres a eu lieu le 15 septembre 2024 au Centre Sportif de l'Aube. 20 personnes auboises en ont bénéficié.

Une session à Troyes de formations de formateurs d'arbitre régional, de Juge Arbitre par équipes (JA1), de juge arbitre du critérium fédéral (JA2) et de juge arbitre pour les finales et tournois (JA3) est en cours de réflexion.

Un budget prévisionnel est demandé. Ce projet sera proposé et validé lors d'une prochaine réunion. Nous sommes en attente des devis qui devront être validés par la présidente et le trésorier, et d'une convention avec la FFTT.

La FFTT ayant modifié les catégories vétérans, le championnat vétérans aubois regroupera deux catégories :
1ère catégorie : les vétérans âgés de 40 ans à 55 ans (jusqu'à 59 ans).
2ème catégorie : les vétérans âgés de 60 ans et plus.

Le CATT s'appuie sur la FFTT et la LGETT qui ont passé les poules de 4 joueurs à 3 joueurs pour les finales par classement et par catégorie. Ainsi, la durée sera réduite.
Cette décision est ajournée en attendant d'être revue à la prochaine réunion.
Le nombre de joueurs dans le championnat vétérans et le critérium fédéral est inchangé : 4 joueurs par poule.

Il n'y aura pas de juge arbitre adjoint au 2ème tour du critérium fédéral départemental le 24 novembre 2024, qui se déroulera à Troyes OS-Noës. Les JA2 et JA3 aubois vont officier sur d'autres compétitions régionales.
Franck BRUN, juge arbitre principal sera aidé par un adhérent du club.

4 – Divers.

Rappel aux statuts et règlement intérieur du CATT.

« Statuts - Article 15 – Les commissions départementales : …La composition, le fonctionnement, le rôle et les compétences de l'ensemble des commissions sont précisés dans le Règlement intérieur du Comité départemental.
Règlement intérieur - Article 31 – Rôle des commissions : Les commissions mises en place par le Comité Directeur départemental doivent donner des avis sur les études et les travaux qu'il leur a confiés. »

Les responsables de commissions ne peuvent pas engager le Comité sur l'organisation d'événements et de dépenses au nom du comité sans l'aval d'une réunion des membres du comité directeur du CATT, ou à minima sans avoir informé et avoir l'accord écrit de la Présidente et du trésorier.

La prochaine réunion du CD du CATT se déroulera **jeudi 21 novembre 2024** à 18 h 30 à la maison des activités Schuman à Troyes.

La séance est close à 20 h 30.

Francine GUTH,
Présidente du Comité de
l'Aube de Tennis de Table.

Claudie LARCHER,
Secrétaire du Comité de l'Aube
de Tennis de Table.